

Quito, le 3 février 2014

Chers Compatriotes,

Vous avez fait le choix de vivre en Equateur. Ce pays accueillant offre de multiples opportunités tant à la fois personnelles que professionnelles.

Cependant, l'Equateur est aussi un pays à risques. L'ambassade entend assurer sa mission de protection et de prévention de la manière la plus complète au service de notre communauté. Elle actualise ainsi régulièrement la fiche conseils aux voyageurs et vous tient informé par l'envoi de courriel et de SMS.

Malgré tous nos efforts, votre sécurité ne sera cependant garantie qu'avec votre concours. Il est particulièrement important que vous soyez inscrit au registre des Français établis hors de France afin de nous permettre, de vous apporter toute l'aide nécessaire. Je vous invite également à connaître votre chef d'îlot qui sera votre interlocuteur privilégié. Enfin, il est nécessaire que vous suiviez les recommandations présentées dans ce mémento.

Je vous prie d'agréer, Chers Compatriotes, mes salutations distinguées.

François GAUTHIER
Ambassadeur de France en Equateur

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU PLAN DE SECURITÉ

Le plan de sécurité sur lequel s'appuie l'ambassade en cas de crise repose sur l'expérience acquise lors des années précédentes en Equateur et a été défini conjointement avec les ambassades de l'Union européenne accréditées dans le pays.
Si chaque ambassade demeure responsable de ses ressortissants, les Européens présents en Equateur ont en effet décidé d'harmoniser leurs procédures de phases d'alerte et de renforcer leurs communications.
Dans un souci de transparence vis-à-vis de nos ressortissants, vous trouverez ci-dessous une brève explication des mesures retenues.

Les différentes phases d'alerte :

Les alertes sont lancées par l'ambassade en cas de danger avéré contre la communauté française. Elles peuvent concerner l'intégralité du pays ou en fonction du type de crise, une seule région. Elles sont graduées en fonction de l'intensité du risque.

Quatre phases d'alerte ont été déterminées, dont l'évolution, dans les deux premières phases, diffère selon qu'il s'agit de Français résidents ou de passage :

<u>Phase 1</u>
Français résidents : vérification des mesures de précaution.
Français de passage : ne pas voyager dans les zones de crise.
Se signaler auprès de l'ambassade.

<u>Phase 2</u>
Français résidents : rester à son domicile.
Français de passage : quitter le pays pour ceux qui le peuvent, ou rester dans son hôtel.

<u>Phase 3</u>
Rassemblement aux points désignés.

<u>Phase 4</u>
Evacuation.

Phase 1 – Précautions

<u>Indicateurs</u> : manifestations, blocages de route, grèves multiples, etc.

- **Les Français résidents** sont invités à vérifier l'état de leurs provisions (nourriture, eau, essence ; cf. paragraphe : matériels et équipements à emporter), à s'informer avec régularité auprès des médias, à contacter son chef d'îlot en cas de problème.
- Les **Français de passage** sont invités à se tenir à l'écart des zones de crise et à se signaler auprès de l'ambassade.

- **Les responsables d'îlot** doivent :
  - vérifier leurs équipements de communication,
  - appeler l'ambassade pour confirmer qu'ils ont bien reçu l'alerte,
  - contacter leur adjoint,
  - recenser et informer sur les besoins des personnes,
  - rendre compte des informations obtenues et des problèmes rencontrés,
  - se tenir à l'écoute (téléphone et radio FM) jusqu'à nouvel ordre,
  - utiliser le numéro de l'ambassade qui leur a été attribué,
  - inciter les gens à ne pas appeler l'ambassade pour éviter l'encombrement des lignes téléphoniques.

Phase 2 – Ne pas sortir

Indicateurs : circulation restreinte ou dangereuse; fermeture des bâtiments publics, des écoles; agressions sporadiques envers les étrangers ; émeutes, déclenchement d'une catastrophe naturelle.

- **Les Français résidents** sont invités à rester à domicile. Ils seront contactés par leur chef d'îlot ou par l'ambassade et pourront faire état des difficultés rencontrées.
- **Les Français de passage** sont invités, dans la mesure du possible, à quitter la région de crise vers une région plus calme en Equateur, ou de quitter le pays. Ceux qui sont dans l'impossibilité de le faire doivent rester à l'hôtel ou la pension qui leur sert de logement.

Toute difficulté doit être rapportée à l'ambassade.
- **Les chefs d'îlot** sont chargés de recenser, avec tous les moyens dont ils disposent, les personnes vivantes, portées disparues, absentes, blessées ou décédées et de constituer un état des besoins matériels. Leur tâche doit être facilitée par le fait que leurs cordonnées ont été communiquées à tous nos concitoyens.

Les chefs d'îlot coordonnent l'assistance et les secours éventuels à apporter dans l'îlot dont ils ont la responsabilité.

Les chefs d'îlot incitent les personnes à rester à leur domicile. A ce stade tout déplacement à l'extérieur est déconseillé voire interdit.

Phase 3 - Regroupement

Indicateurs : difficultés d'approvisionnement en électricité, eau, nourriture. Situation sécuritaire fortement détériorée. Prise à partie systématique des étrangers.

- L'ensemble des Français se regroupent aux points de rassemblement selon les instructions des chefs d'îlot pour les résidents, ou de l'ambassade pour les Français de passage.
- **Seuls le chef de poste ou en son absence l'officier de sécurité sont autorisés à donner un ordre de regroupement ou d'évacuation, même partiel.**
- Dans ce cas, le chef d'îlot invite les personnes vivant dans son secteur à rejoindre le lieu de repli. Dans la mesure du possible, la circulation se fera en groupe et sous la protection des forces de l'ordre.
- Les chefs d'îlot, après diffusion de l'ordre de regroupement, invitent, par tous les moyens à leur disposition, nos concitoyens à rejoindre le lieu de repli en leur demandant de se munir d'un bagage réduit (10 kg par personne).
- Un recensement des arrivées au lieu de regroupement est effectué et transmis à la chancellerie.
- Suivant les difficultés de circulation, un repli vers un îlot proche pourra être envisagé.

- Chaque famille, avant de quitter son domicile, s'assurera :
  - → de fermer toutes les portes et issues ;
  - → de couper les alimentations d'eau ;
  - → de débrancher tous les équipements électriques ;
  - → de couper le compteur principal ;
  - → d'isoler le poste téléphonique ;
  - → de déconnecter l'antenne de télévision ;
  - → de débrancher la conduite de gaz ;
  - → d'emporter toutes les clés.

Phase 4 - Évacuation

Le passage d'une phase à l'autre est décidé par l'ambassade de France. L'évacuation (phase 4) est une décision prise par le gouvernement à Paris.
Les indicateurs sont donnés à titre d'exemple. Il n'y a pas d'automaticité dans le passage d'une phase à l'autre.

Indicateurs : affrontements généralisés ; conditions de vie insoutenables.

- Sur instructions de Paris, il est procédé à l'évacuation des Français.
- Le regroupement se fait aux points de rassemblement pour un départ immédiat vers les points d'évacuation.
- Chaque personne a droit à un maximum de 10 kg de bagages (qui seront contrôlés).
- Les animaux domestiques sont interdits.

***

Comme vous l'aurez constaté sur votre mémento de sécurité, selon votre situation géographique vous dépendez d'un îlot regroupant tous les ressortissants français de votre quartier.

A ce titre un chef d'îlot et des adjoints sont chargés du recensement des Français dans leur secteur et d'informer les Français.

Cependant, un chef d'îlot ne pourra être pleinement efficace qu'avec votre concours.

C'est pour cela que lorsqu'un message viendra à être diffusé à l'attention des Français, nous vous demandons de répercuter celui-ci aux familles de votre connaissance afin de s'assurer qu'un maximum de personnes est informé.

ROLE DU CHEF D'ILOT

NORMES JURIDIQUES

Ce que dit la Loi (Journal Officiel de la République française du 17 août 2004) :

TITRE II
ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

CHAPITRE Ier
Obligations en matière de sécurité civile

Article 4
Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires.

Article 5
Après l'article L. 312-13 du code de l'éducation, il est inséré un article L. 312-13-1 ainsi rédigé :

"Art. L. 312-13-1. − Tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premier secours. Cette formation ne peut être assurée que par des organismes habilités ou des associations agréées en vertu de l'article 35 de la loi no 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile."

Le premier alinéa de l'article L. 114-3 du code du service national est complété par une phrase ainsi rédigée :

"Ils bénéficient également d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premier secours."

DEFINITION ET ROLE DE L'ILOTIER

- C'est un citoyen français volontaire et bénévole, reconnu et investi par l'autorité consulaire, d'une mission d'intérêt général dans le cadre du plan de sécurité de la communauté française.
- Un îlotier n'est pas juridiquement responsable des ressortissants français de son îlot. Sa responsabilité individuelle ne peut être engagée dans l'exercice de sa fonction en cas de contentieux.
- La motivation de l'îlotier, qui doit être permanente, constitue un élément-clé de la bonne organisation du dispositif de sécurité de la communauté française.
- En tant que relais et maillon essentiel du dispositif, l'ambassade et la communauté doivent pouvoir pleinement compter sur lui.

LA MISSION DE L’ILOTIER EN TEMPS NORMAL

Sa mission consiste à effectuer :

- La prise en charge d’un groupe de ressortissants français sur une zone géographique attribuée appelée "îlot" ;
- Le recensement des risques de l’îlot en vue de l’établissement régulier d’une cartographie des menaces potentielles ;
- L’application des mesures décidées par l’autorité consulaire ;
- Sensibiliser les ressortissants français à l’inscription consulaire et à la prévention des risques (mémento de sécurité);
- Recenser et transmettre à l’autorité consulaire les compétences et potentiels existants dans l’îlot, susceptibles de renforcer l’efficacité du plan de sécurité;
- Suivre les actions et programmes de formation dispensés par l’autorité consulaire ;
- Assurer la reconnaissance du point de regroupement de l’îlot ainsi que de ses points d’accès.
- Informer l’autorité consulaire de toute modification ou altération le concernant ;
- Participer aux tests mensuels de bon fonctionnement des moyens de communication des îlotiers organisés par l’ambassade.

SA MISSION EN TEMPS DE CRISE

Sur la base des formations dispensées par l’ambassade, la mission de l’ilotier consistera à :

- Evaluer la situation, appliquer les schémas opérationnels et, dès que possible, rendre compte à l’ambassade avec les moyens de communication existants ;
- Relayer les consignes diffusées par l’ambassade ;
- Assurer l’interface avec les autorités locales présentes sur le point de regroupement ;
- Assurer la participation et l’accompagnement des Français de son îlot pour la phase d’évacuation décidée par l’ambassade de France et/ou les autorités locales.

LES MATERIELS A SA DISPOSITION

- Chasuble jaune fluo « Ambassade de France »;
- Carte d’identification de l’îlotier ;
- Sac d’intervention ;
- Mémento de sécurité communiqué à l’ensemble de la communauté française ;
- Moyen de communication (radio et/ou téléphone satellitaire) et mode d’emploi ;
- Liste des membres de l’îlot régulièrement mise à jour par l’autorité consulaire ;
- Liste des hôpitaux et cliniques ;

LES PRIORITES DE SON ACTION

- Communiquer avec l’ambassade et les Français ;
- Aider les Français de son îlot ;
- Assister les équipes de secours ;
- Si l’ilotier est blessé, ou entièrement mobilisé par un proche en situation de détresse, il devra essayer de déléguer ses responsabilités à son (ses) suppléant(s), ou à n’importe quel Français présent qui accepte cette charge.

- Entretenir et mettre à jour de son matériel d'intervention ;
- Assurer, entre les îlotiers responsables collectivement d'un îlot, une présence continue dans l'îlot ;
- Respecter son devoir de confidentialité et la non utilisation de sa fonction d'îlotier et des éléments matériels qui lui sont remis à des fins autres que celles du plan de sécurité ;
- Se conformer strictement aux missions définies plus haut et aux directives données par l'autorité consulaire dont les îlotiers dépendent.
- Les missions de l'Ilotier sont donc doubles : regrouper et transmettre.

REPARTITION DE L'ILOTAGE

Ces informations sont susceptibles d'être modifiées, il est recommandé de procéder à des vérifications régulières sur le site de l'ambassade :

http://www.ambafrance-ec.org/

ILOT 1	QUITO
QUARTIERS	QUITO – NORD – CAROLINA
CHEF D'ILOT	M. Jérôme GAUTHIER Calle Luxemburgo y Portugal Edificio Piacevole, Dpto. 901 Tel. : (593) 2 600 11 57 Cel. : (593) 9 99 74 69 35 @ : jesagalo@yahoo.fr
ADJOINT(S)	Mme Dominique JIBERT Republica del Salvador N34-127 Ed. Murano Plazza Tel. : (593) 2 333 21 95 Cel. : (593) 9 83 81 03 42 @ : dominiquejibert@hotmail.com Mme Annick HENNING ép. SAMANIEGO Guanguiltagua 1029 y Arosemena Tola Tel. : (593) 2 245 87 58 Cel. : @ : valerako@yahoo.fr M. Pascal DUPRÉ Calle Juan de la Vega N°200 y Calle Clemente Celi Casa 2 Tel. : (593) 2 244 65 56 Cel. : (593) 9 79 02 07 58 @ : mpdupre@hotmail.fr

ILOT 2	QUITO
QUARTIERS	QUITO – NORD – PICHINCHA
CHEF D'ILOT	M. Patrice G'MEINER De los Eucaliptos OE-165 y Calle E Conjunto Torres de Quito – Dpto. 302 Tel. : (593) 2 600 73 38 Cel. : (593) 9 87 02 59 08 Bureau : (593) 2 224 65 89/65 90 @ : patgmeiner04@yahoo.fr
ADJOINT(S)	M. Jean-Claude SEVILLA Av. Real Audiencia N70-279 y Moises Luna Andrade Condominio El Pedregal, Casa 4 Tel. : (593) 2 247 11 80 Cel. : (593) 9 81 95 63 32 Tel. Bureau : (593) 2 224 65 89/6590 @ : jeaclaude@voila.fr Mme Marie-Claire CALLAIS Calle Porfirio Romero S/N Conj. California Baja - Casa 7 Tel. : (593) 2 240 10 18 Cel. : (593) 9 95 42 22 52 @ : mclairecallais@yahoo.fr

ILOT 3	QUITO
QUARTIERS	QUITO NORD EST
CHEF D'ILOT	M. François ANDRES Calle Capitan Ramon Borja S/N Conjunto Brasilia 2 – Casa 148 Tel. : (593) 2 240 48 15 Cel. : (593) 9 99 72 25 16 Tel. Bureau : (593) 2 254 57 81 / (593) 2 255 26 58 @ : francois.francecom@gmail.com
ADJOINT(S)	M. Jean-Claude SPAETH Calle Mejia s/n y 11 de Febrero Sector Zambiza Tel. : (593) 2 288 66 07 Cel. : (593) 9 92 92 94 92 Tel. Bureau : (593) 2 252 91 75 @ : jcspaeth@hotmail.com

M. Nicolas BROUILLET
Victor Mideros N52-99 y Cap. Ramon Borja
Tel. : (593) 2 241 41 16
Cel. : (593) 9 79 08 95 07
@ : nicolas.brouillet@live.fr – director@ccifec.org

ILOT 4	QUITO
QUARTIERS	QUITO SUD – EJIDO
CHEF D'ILOT	Mme Marie-Hélène PALTIAT ép. SIERRA La Colina N26-184 y Orellana Tel. : (593) 2 223 10 56 Cel. : (593) 9 97 01 00 63 smsierra@andinanet.net
ADJOINT(S)	Mme Chrystèle THÉZÉ Camino de Orellana n° 705 Tel. : (593) 2 250 73 66 Cel. : (593) 9 98 34 16 20 @ : c.theze@gmail.com M. Romain MAUGRAIN calle Bosmediano y Gonzalez Suarez S203 Edificio Piazza Borghesse Tel. : (593) 2 332 47 10 Cel. : (593) 9 88 69 15 33 @ : romainmaugrain@gmail.com Mme Leyda MAUGÉ Guipuzcoa 653 y Lugo La Floresta Tel. : (593) 2 222 88 37 Cel. : (593) 9 83 00 31 52 @ : leydis_mati@hotmail.com Mme Margarita VALENCIA 6 de diciembre y Carrion Edificio Ferrara Tel. : (593) 2 290 66 61 Cel. : (593) 9 94 18 31 77 @ : margarita_valencia@hotmail.com M. Richard PLANTIER Ulpiano Paez y Alonso de Mercadillo Edificio Perez Palmiño, piso 2, Dpto. 5 Tel. : Cel. : (593) 9 59 07 76 05 @ : richard.plantier@gmail.com

ILOT 5	TUMBACO – CUMBAYA
QUARTIERS	TUMBACO – CUMBAYA
CHEF D'ILOT	M. Arnaud CAUSSE Calle Carchi - Lote 40 TUMBACO Tel. : (593) 2 237 3935 Cel. : (593) 9 92 75 44 98 @ : arnaudc@uio.satnet.net
ADJOINT(S)	M. Philippe WATTEL Conjunto Los Arrayanes Lote 61-A Tel. : (593) 2 239 35 68 Cel. : (593) 9 99 66 61 34 @ : philippino6609@gmail.com M. Jean-Louis ESQUERRE Avenida Pampite 177 y Fray Domingo CUMBAYA Tel. : (593) 2 289 53 10 Cel. : (593) 9 99 82 15 90 @ : jesquerre@ymail.com M. Bruno HIRM-MARTIN Urbanización Santa Lucia 1 Calle C, Casa 81 Tel. : (593) 2 289 02 77 Cel. : (593) 9 88 35 71 65 @ : brunohirm@gmail.com

ILOT 6	SAN RAFAEL – LOS CHILLOS
QUARTIERS	SAN RAFAEL – LOS CHILLOS
CHEF D'ILOT	M. Grégory GARBIT 3era transversal 37 Av. de la Playa, Playa Chica 1 Tel. : (593-2) 286 17 63 Cel. : (593) 9 84 61 99 70 @ : greggarbit@yahoo.fr

ADJOINT(S)	M. Christian FAMELI Alondras y Mirlos s/n - Urbanización Mirasierra Vía El Tingo Tel. : (593) 2 286 66 10 Cel. : (593) 9 99 36 33 61 @ : fameli_christian@yahoo.fr

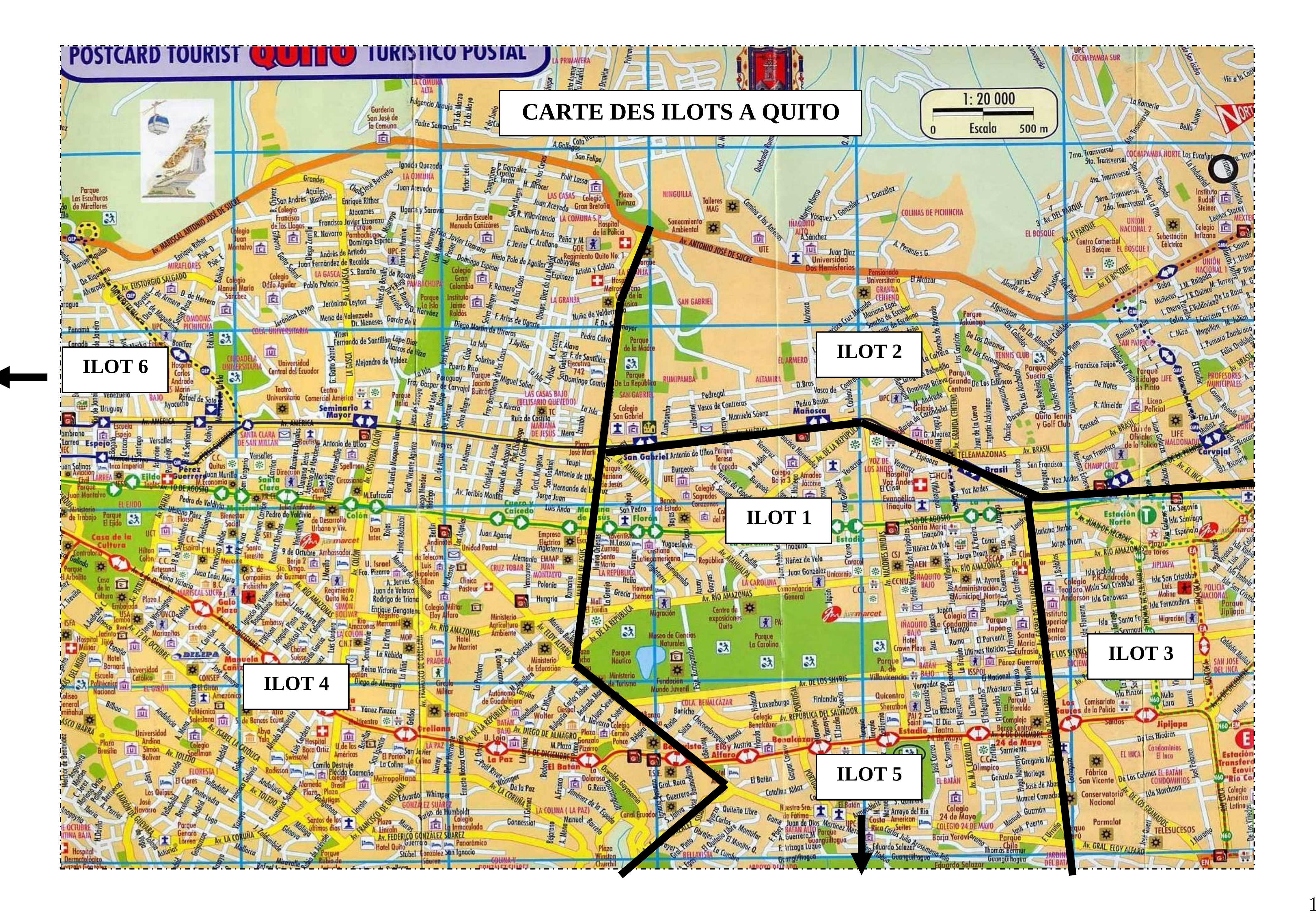
ILOT 7	**GUAYAQUIL**
QUARTIERS	TOUS
CHEF D'ILOT	M. Thierry SOUET Av. Primera 121 y Calle 1 Sector Los Olivos GUAYAQUIL Tel. : (593) 4 285 04 83 Télécopie : (593) 4 232 84 42 Cel. : (593) 9 86 96 07 75 @ : consulatgye@yahoo.fr / copradec@yahoo.fr

ILOT 8	**CUENCA**
QUARTIERS	TOUS
CHEF D'ILOT	Mme Carmen MORENO Av. Gran Colombia 661 Edificio Gran Colombia Mezzanine CUENCA Tel. : (593) 7 418 57 25 Télécopie : (593) 7 283 23 31 Tel. Bureau : (593) 7 283 46 44 / (593) 7 289 43 34 Cel. : (593) 9 99 50 05 08 @ : consulatcuenca@gmail.com

ILOT 9	**ESMERALDAS**
QUARTIERS	TOUS
CHEF D'ILOT	M. Jean-Bernard. GAMIN Consulado de Francia-Esmeraldas Avenida Kennedy s/n (Final) - Las Palmas ESMERALDAS Tel. : (593) 6 246 12 17 Télécopie : (593) 6 272 53 90 Cel. : (593) 9 99 72 62 40 @ : jbgamin@yahoo.fr

ILOT 10	**LOJA**
QUARTIERS	TOUS
CHEF D'ILOT	Mme Stéphanie PETIT de ARMIJOS Avenida Ibero America 09-115 y Miguel Riofrio LOJA Tel / Télécopie : (593) 7 257 18 32 Tel. secrétariat : (593) 7 257 11 66 Cel. : (593) 9 98 96 30 35 B.P. 11-01-0306 @ : alianzafrancesaloja@gmail.com

ILOT 11	**MANTA**
QUARTIERS	TOUS
CHEF D'ILOT	M. Christophe MOREAU Hôtel Oro Verde Malecón y calle 23 MANTA Tel. : (593) 5 262 92 00 al 5 262 92 09 Télécopie : (593) 5 262 92 10 Cel. : (593) 9 98 67 82 00 Casilla : 13-05-135 @ : cmoreau@oroverdehotels.com cmoreaubollet@gmail.com


POSTCARD TOURIST QUITO TURISTICO POSTAL
CARTE DES ILOTS A QUITO
1: 20 000
0
Escala
500 m
ILOT 1
ILOT 2
ILOT 3
ILOT 4
ILOT 5
ILOT 6

ROLE DU CHEF DE CENTRE DE REGROUPEMENT

Des centres de regroupement ont été définis dans le plan de sécurité.

La responsabilité des centres de regroupement relève de l'Ambassade, relayée localement par un compatriote (ex : directeur d'Alliance).

Dans chaque centre de regroupement l'ambassade s'efforce :

- D'assurer le stockage et la conservation des rations alimentaires, lorsqu'elles existent, ainsi que des comprimés pour la purification de l'eau.
- D'être en mesure de recevoir en cas d'événement grave, nos ressortissants dans des locaux, si possible équipés d'eau courante et de sanitaires.
- Aidé par les chefs d'îlot et leurs adjoints, de recenser les personnes accueillies dans le centre de regroupement, puis d'établir un état des absents, blessés, disparus ou décédés.

LIEUX DE REGROUPEMENT

A Quito :
Lycée Français de La Condamine
Calle Japón N-37-262 y Naciones Unidas
Tel. : (593-2) 292 10 90
@ : administration@condamine.k12.ec
Lien Google : http://goo.gl/maps/PWx1Y

Colegio Alemán Quito
San Patricio, vía a Lumbisí - Cumbayá
Tel. : (593-2) 289-4733/34
@ : gerencia@caq.edu.ec ; recepcion@caq.edu.ec
Lien Google : http://tinyurl.com/nb2jedq

A Guayaquil :
Alliance Française de Guayaquil
Maison de France
Hurtado 436 y José Mascote
Tel. : (593-4) 253 20 09
@ : direccion@alianzafrancesaguayaquil.com
BP : 4902

A Cuenca :
Alliance Française
Tado Torres y Aguilar 1-92
Tel (593-7) 282 52 98
@ : direccion@afcuenca.org.ec

A Esmeraldas :
Consulado de Francia-Esmeraldas Avenida Kennedy s/n (Final) - Las Palmas Esmeraldas
Tel : (593-6) 272.58.17
Télécopie: (593-6) 272.53.90
@ : jbgamin@yahoo.fr

A Loja :
Avenida Ibero America y Miguel Riofrio - LOJA - B.P. 11-01-0306
Tel / Télécopie : (593-7) 72 571 832
Téléphone secrétariat : (593-7) 72 571 166
@ : alianzafrancesaloja@gmail.com

A Manta :
Hôtel Oro Verde
Malecón y calle 23
Casilla: 13-05-135
Tel. : (593-5) 2629200 al 2629209
Télécopie : (593-5) 2629210
@ : ov_mta@oroverdehotels.com

CONSIGNES D'URGENCE

AYEZ TOUJOURS A VOTRE PORTÉE LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

URGENCES	911
DEFENSE CIVILE	246 9009

1/- Accidents de transport

Lors d'un accident de la route :

- signalez l'accident : feux de détresse, triangle de pré-signalisation, personnes postées en avant et en arrière du lieu de l'accident ;
- prévenez la police (101), les pompiers (102), en leur précisant le lieu et la nature de l'accident, le nombre approximatif de victimes et le type de dégâts matériels ;
- n'intervenez pas si les secours sont déjà sur place. Dans ce cas, éloignez-vous du lieu de l'accident ;
- transport de matières dangereuses: tenez-vous à distance ;
- ne touchez pas les blessés, sauf si le feu se déclare ;
- ne fumez pas.

2/- Vols et agressions

Mesures de précautions :

Consulter régulièrement la fiche conseils aux voyageurs Equateur :
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/equateur-12241/

Dans la rue :

- rester vigilant lorsque l'on marche dans la rue ;
- en cas d'attitude suspecte d'un passant dans la rue, changez de trottoir ou de direction ;
- maintenir toujours une distance d'au moins 20 mètres si vous remarquez un individu suspect.

Dans un parking :

- privilégiez les parkings payants ;
- identifiez les parkings avant de vous rendre à un rendez-vous ;
- ne restez pas dans votre voiture ;
- ne laissez aucun objet de valeur dans votre véhicule ;
- avant de vous stationner et après avoir récupéré votre véhicule, observez votre environnement.

En voiture :

- ne collez aucun signe sur votre véhicule qui puisse permettre d'identifier votre domicile ou votre lieu de travail ;
- maintenez les fenêtres de votre véhicule toujours fermées ;
- maintenez les portes de votre voiture toujours fermées à clé ;
- en taxi, demandez au chauffeur de fermer les fenêtres et les portes à clé ;
- en cas de petite collision, avant de sortir de votre véhicule, vérifiez qui est le conducteur dans l'autre véhicule ;
- changez régulièrement d'itinéraires ;
- conservez toujours votre téléphone cellulaire à porter de main pour donner l'alerte en cas d'agressions ;
- ne jamais vous arrêter si votre véhicule fait l'objet de jets de pierres ou d'objets ;
- quand un feu passe au rouge, ralentissez doucement avant de vous arrêter et observez votre environnement ;
- ne jamais procéder à des achats (vendeurs ambulants) à l'arrêt à un feu rouge.

Au guichet automatique (retrait d'argent) :

- demandez à votre banque que votre carte de crédit ait un débit limité ;
- utilisez les guichets automatiques des centres commerciaux aux endroits de passage ;
- n'acceptez aucune aide de quelqu'un lorsque vous procédez à une opération de retrait.

Au supermarché :

- préparez la somme nécessaire à vos courses ;
- ne montrez jamais au caissier le contenu de votre porte monnaie.

En cas de vol :

- Se référer à la fiche d'aide à la réaction disponible sur le site internet de l'Ambassade.
- De façon préventive, faîtes des copies papier ou numérique des documents précieux (passeport, carte d'identité, livret de famille, carte bleue, etc.) et conserver les dans un endroit sûr.
- Etablissez la liste de ce qui vous a été volé (papiers d'identité, billets d'avions, somme d'argent, cartes bancaires, appareils photos, etc.).
- Portez plainte auprès des autorités de police locales, n'hésitez pas à demander l'aide du Consulat de France qui pourra, si besoin, vous accompagner dans les démarches.
- Contactez votre assurance afin de lui déclarer le sinistre dont vous avez été victime. La compagnie d'assurance pourra, si cela est prévu dans votre contrat, vous apporter une aide de première nécessité.

Contactez :

- votre banque afin de faire opposition sur votre carte bancaire ;
- la compagnie aérienne pour les billets d'avion ;
- informez le consulat des circonstances et modalités du vol et déclarez-lui le vol éventuel de vos papiers d'identité.

En cas d'agression :

- Se référer à la fiche d'aide à la réaction disponible sur le site internet de l'Ambassade.
- A titre préventif, vous devez préparer votre déplacement, anticiper les risques potentiels et éviter les déplacements dans des zones où les problèmes sont probables.
- Chaque situation est différente en fonction du lieu, du moment et des agresseurs. Vous devez utiliser votre discernement pour décider de la meilleure façon de réagir.
- Cette fiche présente les comportements conseillés en cas d'agression :
- L'agresseur est dans le même état de stress que vous. La plupart des agresseurs sont des amateurs. Essayez de rester le plus calme possible.
- Ne pas risquer sa vie : Ne jouez pas au héros. Pensez à votre famille.
- Dans tous les cas, n'hésitez pas à donner ce que veulent vos agresseurs.
- Ne pas résister et adopter une attitude de "soumission consciente et active". Suivez scrupuleusement les instructions de l'agresseur.
- Faire des gestes lents et précis. Gardez vos mains en évidence. Si on vous pose une question répondez, mais n'engagez pas la conversation.
- Ne fixez pas l'agresseur dans les yeux.
- Si l'agresseur vous frappe, protégez-vous le visage, mettez-vous en boule au sol afin de protéger vos organes vitaux (foie, rate, yeux,…). Acceptez de prendre des coups et évitez de vous débattre. Vos adversaires se lasseront vite si vous n'êtes plus une menace pour eux.
- Ne pas tenter de le raisonner.

Si vous êtes agressé dans votre véhicule par un agresseur armé :

- Arrêtez-vous et passez le point mort ;
- Gardez les mains sur le volant ;
- Sortez du véhicule uniquement si votre agresseur vous y invite ;
- Annoncez tout mouvement avant de l'effectuer, en particulier pour détacher votre ceinture de sécurité ;
- Ouvrez la portière sans précipitation ;
- Sortez du véhicule sans précipitation en gardant vos mains en évidences ;
- Restez calme et n'hésitez pas à laisser partir votre agresseur avec votre véhicule s'il le convoite.

Conduite à tenir **après une agression :**

- faire une visite médicale en cas de blessure ;
- informer l'officier de sécurité ;
- porter plainte auprès des forces de police locale.

En cas de car jacking :

- Se référer à la fiche d'aide à la réaction disponible sur le site internet de l'Ambassade.
- A titre préventif, vous devez préparer votre déplacement, anticiper les risques potentiels et éviter les déplacements dans des zones où les problèmes sont probables.
- Chaque situation est différente en fonction du lieu, du moment et des agresseurs. Vous devez utiliser votre discernement pour décider de la meilleure façon de réagir.

Cette fiche présente les comportements conseillés en cas de car-jacking

Mesures préventives :

- Gardez une copie de vos documents de bord et d'identité chez vous et une photo du véhicule, afin de pouvoir donner une description exacte de votre véhicule en cas de car-jacking. Conservez ces documents avec la facture d'achat de votre véhicule.
- N'indiquez pas la marque de votre système de protection sur votre véhicule.
- Ne mettez jamais sur le même trousseau les clefs de votre véhicule et les clefs de votre domicile et ne laissez pas vos clefs de réserve dans le véhicule.
- Ne tentez pas l'auteur potentiel en laissant dans votre véhicule PC portable, mallette, GSM ou autres biens de valeur, et surtout pas vos documents de bord. Evitez aussi de les mettre dans votre coffre. Des guetteurs peuvent veiller.

Au moment de reprendre votre véhicule :

- ayez vos clefs en poche prêtes à l'emploi (et pas en main de façon visible afin de ne pas montrer aux auteurs potentiels que vous allez reprendre votre véhicule) ;
- assurez-vous qu'aucune personne suspecte ne se trouve à proximité de votre véhicule. Si une personne suspecte ou un groupe se trouve près de votre véhicule, ne vous dirigez pas vers celui-ci, mais retournez au bureau, dans un magasin ou, à défaut, dans un lieu fréquenté. Si lorsque vous revenez, la personne est toujours présente, appelez les services de police.

Une fois dans votre voiture :

- Verrouillez immédiatement les sécurités intérieures des portières.
- Vous pouvez les déverrouiller lorsque vous aurez atteint une vitesse raisonnable. Lorsque vous réduisez la vitesse (par exemple dans le centre-ville où il faut s'arrêter régulièrement) ou que vous êtes à l'arrêt à un feu rouge, verrouillez à nouveau vos portières.
- Lorsque vous stoppez à un feu, gardez dans la mesure du possible une distance suffisante pour pouvoir manœuvrer.
- Ne vous immobilisez donc jamais trop près d'un véhicule qui bloque la route.
- Ne vous précipitez donc pas sur un feu rouge. Atteignez-le progressivement en ralentissant votre allure. Il sera peut-être déjà passé au vert le temps que vous y arriviez.
- Evitez de toujours suivre le même itinéraire pour rentrer chez vous. Ceci évitera de communiquer aux auteurs vos habitudes et donc les empêchera de pouvoir planifier le meilleur moment où ils pourraient commettre leur car-jacking.
- En cas de collision, ne sortez pas de votre véhicule et attendez que le propriétaire de l'autre véhicule vienne jusqu'à vous. Entrouvrez alors légèrement la fenêtre afin de lui parler.

- Si la situation vous paraît suspecte, ou lorsqu'une personne essaie d'ouvrir une des portières de votre véhicule ne sortez pas du véhicule et prévenez les services de police avec votre GSM si vous en avez un. A défaut, actionnez vos feux de détresse, klaxonnez, et si possible, activez la sirène de votre système d'alarme.

Lorsque vous rentrez chez vous :

- Assurez-vous que vous n'êtes pas suivi (par une voiture, une moto,…). Si vous l'êtes ou croyez l'être, ne rentrez pas à votre domicile mais faites un tour du bloc pour voir si vous êtes toujours suivi. Dans l'affirmative, rendez-vous dans un commissariat de police, en veillant à donner une description la plus précise possible du véhicule poursuivant et de ses occupants (type de véhicule – marque – plaque).
- Ne coupez pas votre moteur lorsque la situation ne vous paraît pas normale.
- Si vous avez un garage, rentrez votre véhicule dans celui-ci afin de ne pas attirer l'attention de voleurs potentiels. Fermez la porte du garage, fermez les portières du véhicule et ne laissez pas vos clefs sur le contact.
- Prévoyez un bon éclairage de l'allée de votre domicile ou, à défaut, garez votre véhicule dans un endroit si possible bien éclairé.

Si vous êtes victime d'un car-jacking :

- Surtout ne résistez pas, et observez tous les détails relatifs à cette situation sans dévisager l'auteur pour éviter une possibilité d'augmentation de ses actes de violence. Rendez-vous immédiatement dans un commissariat de police afin de signaler les faits.
- Dans tous les cas envisageables, ne défendez jamais votre véhicule au péril de votre vie et ne tentez jamais de faire peur (à)aux (l')auteur(s).
- Une vie a plus de valeur qu'une voiture.

Si vous êtes témoin d'un car-jacking :

- Respectez également les victimes en leur portant assistance une fois qu'elles ont été dépouillées de leur véhicule (conduisez-les au commissariat de police le plus proche et faites une déposition la plus complète possible des auteurs, de leurs véhicules). Prenez en compte que ces faits n'arrivent pas qu'aux autres, soyez prévoyants et faites preuve de savoir vivre, vous apprécieriez que l'on fasse pareil pour vous si vous vous retrouviez dans la même situation.

3-/ Enlèvements

Se référer à la fiche d'aide à la réaction disponible sur le site internet de l'Ambassade.

Cette fiche présente les comportements conseillés en cas d'enlèvement.

Dès l'irruption des preneurs d'otages :

- Les premières minutes d'un enlèvement sont les plus critiques. Les ravisseurs sont stressés et excités (phase passionnelle pendant la prise de contrôle) ;
- Restez calme et maître de vos émotions ;
- Ne criez pas, ne bougez pas ;
- Suivez les instructions de vos ravisseurs à la lettre ;
- Attendez-vous à être traité durement.

Pendant les premières minutes :

- Evitez de soutenir le regard de vos ravisseurs ;
- Ne posez pas de questions – ne les provoquez pas ;
- Ne refusez pas de donner vos effets personnels.

Pendant la captivité :

- Soyez aussi neutre que possible dans votre attitude et vos discussions ;
- Montrez-vous coopératif sans apparaître ni servile ni hostile. Suivez les instructions de vos ravisseurs ;
- Consommer des boissons en modération afin d'éviter d'utiliser les toilettes trop souvent ;
- Ne demandez pas d'autorisation spéciale pour fumer, changer de place ;
- Sauf absolue nécessité, évitez de parler à votre voisin – vos ravisseurs peuvent imaginer que vous complotez ;
- Evitez les discussions à caractère politique, religieux ou idéologique ;
- Sachez que vous risquez de souffrir de désordre intestinaux et de manque de sommeil ;
- Anticipez une désorientation probable, suivie d'une dépression pendant les premiers jours de votre captivité ;
- Acceptez le fait que vous êtes maintenant captif et cette nouvelle situation.

Maintenez en condition votre santé physique et mentale :

<u>Santé physique</u>

- Mangez la nourriture qui vous offerte même si elle peut apparaître peu appétissante ;
- Faites régulièrement des exercices de gymnastiques même si vous êtes retenu dans un local exigu.

<u>Santé mentale</u>

- Restez mentalement actif : lisez, écrivez, exercez votre mémoire.
- Occupez systématiquement votre esprit avec des pensées positives et constructives.
- Planifiez votre programme d'activité de la journée.
- Tenez-vous en à votre programme et observez vos propres standards d'ordre et de propreté.

Ne négociez pas votre propre libération pour une rançon, même si vos parents ou des amis sont riches. Ceci entrerait en conflit avec les négociations menées par votre organisation.
Si on vous le demande expressément, accepter un enregistrement de votre voix ou l'écriture d'un message neutre qui peut aider à votre authentification et à votre libération.

Opportunités d'évasion :

- Ne tentez pas de vous échapper à moins d'être certain de réussir ;
- Statistiquement, vos meilleures chances résident dans une libération négociée ;
- Rappelez-vous que les émotions fortes peuvent affecter votre sens des réalités ;
- Réfléchissez bien avant d'agir.

En cas d'intervention des forces de l'ordre

- Couchez-vous au sol – Ne bougez pas ;
- Attendez-vous à être traité durement par vos sauveteurs durant votre évacuation.
- Dans la confusion de l'intervention, il n'est pas possible pour eux de faire la différence entre des preneurs d'otages potentiels et les victimes.
- Ils considèrent toutes les personnes présentes comme des suspects.

4/- Coups de feu ou explosions

Cette fiche présente les comportements conseillés en cas de coups de feu ou d'explosion.

1- Coups de feu

Tirs alors que vous êtes à pied à découvert :

- Jetez-vous sur le sol et restez couché, sauf si vous pensez être la cible des tirs et si vous êtes encore visible pour votre agresseur.
- Si vous pensez être la cible, foncez vers un endroit hors du champ de vision de votre agresseur. Écartez-vous rapidement de l'origine des tirs en zigzaguant, en rampant ou en restant hors de vue, et dirigez-vous vers un lieu sûr.
- Si vous estimez que les tirs ne sont pas dirigés contre vous, restez couché et immobile s'il n'y a pas de risque. S'il est possible de rouler ou de ramper, essayez de rejoindre un abri.

Tirs alors que vous êtes dans un véhicule :

- Stoppez le véhicule et baissez-vous dans le véhicule ;
- Identifiez la direction des tirs en vous aidant des impacts ;
- Si vous êtes l'objet des tirs, quittez le véhicule et allez vous mettre à l'abri en rampant sur le sol ;
- Si vous n'êtes pas l'objet des tirs, quittez l'endroit avec le véhicule.

Tirs alors que vous êtes dans un bâtiment :

- Couchez-vous immédiatement sur le sol.
- S'il est possible de ramper sans vous faire remarquer vers une pièce ou un couloir intérieur mieux protégé contre les balles perdues, faites-le.
- Restez à l'écart des fenêtres : Les éclats de verre sont l'une des causes majeures de décès et de blessure.
- Attendez un long moment après la fin des coups de feu avant de vous lever.

2- Explosions

Explosions alors que vous êtes à pied à découvert :

- Couchez-vous instantanément sur le sol. Restez immobile.
- S'il est possible de rouler ou de ramper dans un fossé, dans un bâtiment ou derrière un mur, sans vous faire remarquer, faites-le. Vous serez sans doute mieux protégé. Dans le cas contraire, restez à plat ventre.
- Le souffle et les éclats sont pour la plupart propulsés vers le haut en forme de cône à partir du site de l'explosion ; votre meilleure défense consiste donc à rester aussi bas que possible. Ainsi, il est souvent possible de survivre à des explosions très proches.

- Tenez compte de la situation locale. Dans certaines circonstances, les attaques à la grenade sont souvent suivies par des tirs aveugles et nourris. Dans d'autres cas, de petites bombes initiales sont utilisées pour attirer la foule, tandis qu'une bombe plus grosse est programmée pour exploser 5 à 30 minutes après la première, afin de tuer le plus possible.

Explosions alors que vous êtes dans un véhicule :

- Arrêtez le véhicule, sortez rapidement et couchez-vous sur le sol, loin de la voiture, ou dans un fossé s'il est accessible et sûr.

Explosions alors que vous êtes dans un bâtiment :

- Si vous êtes dans un bâtiment, jetez-vous sur le sol et écartez-vous des fenêtres. 80% de blessures et de décès sont provoqués par la projection d'éclats de verre. Si vous ne prenez pas de risques supplémentaires, rendez-vous dans l'abri convenu (sans vous faire remarquer) ou dans une pièce ou un couloir intérieur mieux protégé que les autres contre les balles perdues ou les éclats. Restez à l'écart des fenêtres.

5/- Risques technologiques

Le maître mot est : **CONFINEMENT**. Se mettre à l'abri dans un local.

Si vous êtes chez vous, à votre travail ou dans un bâtiment public :

- Restez où vous êtes. Ne partez pas en voiture, vous seriez en danger sur la route et risqueriez de gêner la circulation des véhicules de secours.

Si vous êtes en voiture :

- Garez-vous, arrêtez votre moteur et entrez dans le bâtiment le plus proche. Vous n'êtes pas en sécurité dans votre véhicule.

Si vous êtes dehors :

- Entrez dans le bâtiment le plus proche. Ne restez pas dehors, vous y êtes plus exposés aux dangers éventuels.

Confinez-vous : Un local clos ralentit la pénétration éventuelle de gaz toxique ou de produits radioactifs.

- Fermez les portes et les fenêtres. Réduire la pénétration d'air en plaçant une couche de papier journal ou de chiffons humides dans les interstices des portes et fenêtres ou du ruban adhésifs large.
- Arrêtez les systèmes de ventilation et obturez les bouches d'aération.
- Dans le cas où certaines de vos vitres auraient été cassées pendant l'accident, réfugiez-vous dans une pièce aux fenêtres intactes (ou sans fenêtre).

Ecouter la radio : Toutes les précisions sur la nature du danger, l'évolution de la situation et les consignes de sécurité à respecter vous seront données par la radio. Des instructions complémentaires vous seront données par la radio. En fonction de l'événement et sur instruction des autorités, vous pourrez être amenés à prendre un comprimé d'iode (qui vous aura été remis préventivement pour les personnes résidant dans les zones à risque nucléaire) et/ou à être évacués.

Ne pas aller chercher vos enfants à l'école : vos enfants sont plus en sécurité à l'école que dans la rue. Les enseignants connaissent les consignes. Ils s'occupent de vos enfants, les mettent en sécurité et les rassurent. De plus, en vous déplaçant, vous risqueriez de vous mettre inutilement en danger et de gêner les secours.

Ne pas téléphoner : les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les urgences et les secours. Les informations vous seront données par la radio.

Ne pas fumer, éviter toute flamme ou étincelle.
Evitez d'allumer ou d'éteindre la lumière ou tout appareil électrique. Toute flamme ou étincelle pourrait provoquer une explosion.

6/- En cas d'agression sexuelle

Consultez un médecin en urgence, le plus rapidement possible après l'agression, sans vous laver ni vous changer (le consulat dispose de listes de médecins, d'hôpitaux, services d'urgence, etc.).
Le médecin constatera le viol et prescrira des prophylaxies jugées nécessaires en fonction des risques de contamination (sida et autres MST).
Dans certains cas, il pourra aussi faire les prélèvements utiles à la Police et à la Justice.
Contactez les autorités de police locales afin de déposer plainte.
Sollicitez l'aide du consulat pour être orienté vers un psychologue ou vers un centre d'aide aux personnes violées. Ce soutien psychologique est tout aussi essentiel que le traitement médical. A votre retour en France, il peut vous être apporté par l'INAVEM (voir ci-dessous).

7/- Si l'un de vos proches est victime d'un meurtre à l'étranger

Portez plainte auprès des autorités locales. Le consulat peut vous communiquer une liste d'avocats francophones, si vous désirez suivre la procédure et/ou vous constituer partie civile au procès. Les frais d'honoraires ne sont pas pris en charge par le Consulat.

Le consulat peut prévenir la famille si celle-ci est en France et prendre contact avec les autorités locales pour obtenir les rapports de police.

Le consulat conseillera la famille pour les démarches administratives (actes de décès, rapatriement, inhumation, etc.).

8/- Actions en France

Dans tous les cas d'agression à l'étranger, la victime ou son avocat, ou ses ayants-droits (en cas de décès de la victime), peut déposer un dossier d'indemnisation auprès de la Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infraction (CIVI) du Tribunal de Grande Instance de Paris (4 boulevard du Palais 75001 PARIS) ou du domicile de la victime en France. La CIVI décide en toute indépendance de la suite à réserver aux dossiers qui lui sont transmis.

En cas d'attentats, la victime, ou ses ayants-droits, peut transmettre une demande d'indemnisation au Fonds de Garantie des Victimes d'Actes de Terrorisme et Autres Infractions (FGTI, 64 rue Defrance 94682 VINCENNES Cedex, Tel. : 01.43.98.77.00).

Quelle que soit la nature de l’agression, la victime, ou ses ayants-droits, peut s’adresser à l’Institut National d’Aide aux Victimes et de Médiation (INAVEM, 1 rue du Pré Saint-Gervais 93691 PANTIN Cedex, Tel. : 08 842 846 37, numéro d’aide ouvert 7j/7 de 9h à 21h, prix d’un appel local depuis la France métropolitaine et les DOM. Depuis l’étranger : +33 (0)1 41 83 42 08 ou par mail : 08victimes@inavem.org) qui pourra lui accorder une assistance psychologique et juridique (informations sur ses droits, aide pour déposer le dossier d’indemnisation).

9/- Incendies

Les précautions à prendre :

- Le feu se développe plus facilement dans une pièce en désordre.
- Vérifiez le bon état des appareils électroménagers.
- Ne conservez pas de produits inflammables (alcool, papiers, tissus) près d'une source de chaleur.
- Connaissez le mode d'emploi des extincteurs.
- Sachez comment couper le gaz et l'électricité à votre domicile.
- Eteignez votre cigarette avant de manipuler un produit inflammable.

Les bons réflexes :

- Prévenez les pompiers par le numéro d'urgence (102). Au téléphone, donnez votre nom et l'adresse précise, la nature du feu ; indiquez si des personnes sont blessées ou en danger.
- Essayez d'éteindre le feu s'il est encore limité.
- Evitez les courants d'air.
- Eloignez les objets susceptibles de propager l'incendie puis attaquez la base de flammes avec de l'eau ou un extincteur.
- Si le feu touche une installation électrique, n'utilisez jamais d'eau sans avoir coupé au préalable le courant.
- Si un liquide brûle, n'utilisez pas d'eau, étouffez le feu avec un linge mouillé.
- Si le feu est dans un récipient, couvrez-le.
- Si les vêtements d'une personne sont en feu, couchez-la et roulez-la à terre, arrosez-la d'eau ou étouffez les flammes avec un tissu non-synthétique.
- Si le feu prend de l'ampleur, sortez de la pièce et fermez la porte.
- Si vous êtes bloqué dans une pièce parce qu'il y a le feu dans le couloir ou l'escalier, gardez la porte fermée, arrosez-la souvent d’eau et bouchez toutes les interstices avec des bourrelets de chiffons mouillés. Montrez-vous à la fenêtre.
- Ne traversez pas une pièce envahie par la fumée, mais si vous vous trouvez déjà dans un local enfumé, allongez-vous : l'air frais est près du sol.

10/- Dans tous les cas de catastrophes naturelles

- Gardez votre sang-froid ;
- Restez à votre domicile si celui-ci ne présente pas de péril ;
- Ne téléphonez pas, sauf pour signaler aux autorités un danger immédiat ;
- N'évacuez jamais dans le désordre ;
- Si vous devez quitter votre domicile, faire en sorte de vous regrouper avec vos voisins dans un endroit proche de votre domicile, découvert, et vous entraider ;
- Écoutez la radio et respectez les consignes ;

- Aidez les personnes en difficulté (personnes âgées, handicapées, etc.) ;
- Une fois identifiés les risques, aider à organiser l'évacuation, en fonction d'une échelle de gravité, pour une aide plus efficace.

ACTIVITE VOLCANIQUE

Consultez la Fiche Réflexe Sécurité en cas d'éruption volcanique :
http://www.ambafrance-ec.org/IMG/pdf/FICHE_REFLEXE_SECURITE_ERUPTION_VOLCANIQUE.pdf

Consultez également les cartes des risques en cas de coulée de boue suite à l'éruption d'un volcan :
http://www.ambafrance-ec.org/-Cartes-des-risques-

INONDATIONS

- Suivez les consignes des autorités ;
- Protégez-vous dès l'annonce de la montée des eaux ;
- Efforcez-vous de boucher toutes les ouvertures basses de votre domicile ;
- Placez les objets ou documents précieux dans les étages ainsi que de l'eau potable et de la nourriture ;
- Mettez les produits toxiques à l'abri de la montée des eaux (pesticides, produits d'entretien, etc.) ;
- Coupez l'électricité et le gaz ;
- Soyez prêt à évacuer votre maison si nécessaire ;
- Eloignez-vous des torrents lors des orages ;
- Ne traversez une zone inondée ni à pied ni en voiture.

TREMBLEMENTS DE TERRE

Consultez la fiche d'aide à la réaction disponible sur le site internet de l'Ambassade.

1- Pour diminuer le risque

- L'alerte préventive est impossible, le séisme est un risque contre lequel l'homme ne peut que se protéger de manière passive.
- Prenez connaissance des risques dans votre région,
- Privilégiez les constructions parasismiques,
- Prenez connaissance des mesures de sauvegarde,
- Repérez un endroit pour vous mettre à l'abri,
- Rangez correctement les objets dangereux pour prévenir leur chute et fixer les appareils et meubles lourds,
- Préparez un sac avec des couvertures, vêtements chauds, quelques vivres, une trousse de secours,
- Prévoyez une lampe de poche et des chaussures à portée de main.

2- Dès la première secousse

- Baissez-vous, protégez-vous la tête et surtout restez où vous êtes pendant la durée de la secousse.

Si vous êtes à l'intérieur

- Placez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides.
- Eloignez-vous et tournez le dos aux fenêtres et aux miroirs.
- Protégez-vous avec vos bras.

Si vous êtes au lit

- Attendez en vous protégeant la tête avec un oreiller. Les objets situés au-dessus de vous peuvent tomber. De plus, les éclats de verre cassé sur le sol blessent souvent les personnes qui ont cherché à évacuer ou à sortir du lit pour se glisser dessous.

Si vous êtes à l'extérieur :

- Eloignez-vous le plus possible des bâtiments, des arbres, des lignes à haute tension.
- Accroupissez-vous et protégez-vous la tête. Les équipements comme les antennes de télévision, les cheminées, les pots de fleurs ou tout autre objet qui pourrait tomber suite aux secousses risquent de blesser toute personne se situant à proximité d'un bâtiment.

Si vous êtes en voiture

- Arrêtez-vous et conservez votre ceinture attachée jusqu'à ce que la secousse se soit arrêtée. Les arbres, les lignes à haute tension, les poteaux, les panneaux de signalisation, et d'autres articles peuvent tomber pendant les tremblements de terre. L'arrêt limitera les risques d'accident, et l'habitacle vous protégera des chutes d'objets. Une fois la secousse terminée, procédez avec prudence. Évitez les ponts ou les rampes qui pourraient avoir été endommagés par le séisme.

Si vous êtes dans un magasin ou tout autre endroit public

- Ne vous précipitez pas vers les sorties. Eloignez-vous des étagères contenant les objets qui pourraient tomber et des baies vitrées (risque d'éclatement et de projection de d'éclat de verre).

Si vous êtes dans la cuisine

- Eloignez-vous du réfrigérateur, du fourneau, et des placards suspendus.
- Si vous êtes dans un stade ou un théâtre,
- Restez dans votre siège et protégez votre tête avec vos bras. N'essayez pas de partir avant l'arrêt des secousses. Partez alors dans le calme, de façon ordonnée.

3- Après la première secousse

Dans tous les cas :

- Evacuez le bâtiment dès l'arrêt des secousses en faisant bien attention aux objets qui sont tombés par terre et à ceux qui menacent de le faire.
- Surtout n'utilisez pas les ascenseurs !
- Eloignez-vous rapidement du bâtiment.

- Pensez à emporter les objets de première nécessité (par exemple une couverture en hiver) et notamment votre sac d'urgence. Coupez les réseaux (eau/gaz/électricité) si vous en avez la possibilité.
- Méfiez-vous des répliques. Elles se produisent fréquemment dans les minutes, les jours, les semaines, et même les mois qui suivent un tremblement de terre.
- Aidez vos voisins, en particulier les plus vulnérables (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, enfants, etc.).
- Les enfants scolarisés sont pris en charge par l'école. Il est dangereux et inutile d'aller les chercher.
- Attendez-vous à ce que les systèmes anti-incendie se déclenchent même s'il n'y a aucun feu dans l'immeuble.
- Examinez-vous pour déceler d'éventuelles blessures. Vous pourrez mieux vous préoccuper des autres et serez plus utiles pour les secours si vous n'êtes pas blessés ou si vous avez déjà reçu les premiers soins. Lorsque cela est possible, avant de porter assistance aux secours, protégez-vous contre d'éventuelles nouvelles blessures en mettant un pantalon, une chemise ou un tee-shirt aux manches longues, des chaussures dures, et des gants de travail.
- N'essayez pas de déplacer les personnes blessées sans l'avis des secours professionnels à moins qu'elles ne soient en danger immédiat pour leur survie, respectez alors l'alignement du corps du blessé « tête, tronc et jambes », faites cette opération à plusieurs personnes.
- Écoutez la radio.
- N'utilisez le téléphone qu'en cas d'extrême urgence. Les réseaux téléphoniques seront vite saturés. Il est important que les appels d'urgence aient la possibilité d'être passés.
- Vous devez surveiller vos animaux de compagnie. Il est conseillé de les placer dans un endroit clos. Leur comportement peut changer nettement après un tremblement de terre. Ils peuvent devenir agressifs.
- Faites attention aux lignes électriques tombées ou aux conduites de gaz endommagées. De manière générale, évitez les secteurs endommagés.
- Ne rentrez pas chez vous sans l'autorisation des autorités compétentes. Les répliques d'un tremblement de terre peuvent endommager davantage les bâtiments fragilisés.
- Si vous êtes dans un secteur montagneux, voire proche de pentes ou de falaises qui risquent de se révéler instables, soyez vigilants ! Des chutes de pierres, des éboulements et des glissements de terrain sont possibles. En cas d'ensevelissement : se manifester en tapant sur les parois
- Si vous êtes dans une zone côtière, quittez le bord immédiat de la côte en raison des risques de tsunami

4- Si vous êtes emmurés dans votre logement

- Signalez-vous régulièrement en tapant sur les parois ou la tuyauterie. Cela permettra aux sauveteurs de vous localiser avec précision grâce à leurs matériels de détection acoustique.

5- Le retour dans le logement

<u>En cas de séisme de faible intensité :</u>
- Rentrez chez vous avec précaution.
- Aérez bien votre habitation.

- Ne fumez pas ou n'allumez pas de flamme avant d'avoir la certitude qu'il n'y a pas de fuite de gaz.
- Vérifiez que personne n'est resté coincé dans les ascenseurs.
- Prévenez les secours en cas de besoin.

En cas de séisme important :

Liste des conseils à avoir à l'esprit et des actions à entreprendre au moment du retour dans votre logement :

Vous venez de recevoir l'autorisation de pénétrer dans votre habitation temporairement ou définitivement, n'oubliez pas de :
- Vérifier l'eau, l'électricité le gaz. En cas de fuite, ouvrez les fenêtres et les portes. N'ouvrir les réseaux qu'après l'autorisation des pouvoirs publics.
- Nettoyer les produits toxiques renversés, les agents de blanchiment, l'essence ou autres liquides inflammables.- Ne pas fumer à l'intérieur des bâtiments.
- Ouvrir les portes d'armoire et de placards avec précaution. Le contenu a pu avoir été secoué, voire cassé pendant le tremblement de terre et peut tomber, créant d'autres dégâts ou dommages.
- Inspecter votre maison. Pour ce faire, n'employez que des lampes-torches à piles. Toute flamme peut déclencher un incendie à l'intérieur de votre logement (une fuite de gaz ou des émanations de produits inflammables ne sont pas toujours détectables à l'odeur).
- Demander un avis technique sur l'état du bâtiment.
- Inspecter soigneusement toute la conduite de votre cheminée. Des dommages indécelables de l'extérieur peuvent avoir été causés par la chute de débris. Des fissures dans des cheminées peuvent être la cause, des années plus tard, d'un incendie.
- Prendre les photos des dommages causés à votre maison comme à son contenu, elles seront utiles pour vos déclarations de sinistre.

6- Premiers gestes de renforcement à avoir :

Personne n'est en mesure de prédire les répliques. Si vous êtes autorisé à y entrer, votre logement ne présente pas de danger de s'effondrer dans son état actuel. Mais, en prévision des prochaines secousses, voilà les premiers gestes et réflexes de renforcement à avoir pour éviter que les dégâts n'augmentent :
- Protéger l'édifice des dégâts ultérieurs dus à la désorganisation des tuiles, aux infiltrations à travers les matériaux de couverture ou au système de tuyauterie mal raccordé.
- Démolir les éléments qui ne tiennent pas et qui ne sont pas indispensables à votre confort : faux-plafonds, balcon, corniches, cheminées.
- Etayer les éléments qui ne tiennent pas bien et qui sont nécessaires à votre réinstallation : escaliers, linteaux, planchers.
- Mettre un soutien (contrefort par exemple) aux éléments de la structure qui peuvent s'ouvrir (façade désolidarisée des murs intérieurs).

Il se produit dans le monde environ un million de séismes par an, la plupart ne sont pas ressentis par les populations mais seulement enregistrés par les sismographes, et rares sont ceux qui engendrent des dégâts.

Il est important de savoir qu'un tremblement de terre est pratiquement imprévisible et qu'il est toujours suivi de nombreuses secousses sismiques, appelées "répliques" qui peuvent achever de détruire des ouvrages ou des immeubles déjà sérieusement affectés par le choc principal.
L'Equateur est une région sismique et les bâtiments ne sont pas conçus pour résister aux séismes.

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS À EMPORTER

Si vous devez quitter votre domicile, vous trouverez ci-dessous une liste récapitulative d'équipements utiles.

NB : en cas d'évacuation, les bagages sont limités à 10 kg par personne. Les animaux, plantes, etc. sont strictement interdits.

Médical :
Pansements, aspirine, alcool, pommade pour brûlure, antiseptiques, anti-diarrhéiques, mercurochrome, produit pour purifier l'eau, vitamine C, glucose, etc.

Matériel d'hébergement en général – Vêtements :
Vêtements chauds, de sport, couvertures, sacs de couchage, matériel de camping

Nourriture :
Réserve d'eau, conserves, épicerie de base, aliments sur vitaminés, fruits secs, etc.

Documents, papiers - Bijoux :
Tout papier personnel et familial de l'état civil, dossiers médicaux, documents bancaires, permis et assurances/mutuelle divers, titres de propriétés, documents liés au véhicule, agenda d'adresses et téléphones, courrier administratif, cartes de crédit, ce mémento, liquidité d'argent (prévoir une réserve en petites coupures).
Cartographie générale de la ville et du pays.

Outillage - Matériel divers :
Outillage et pièces de rechange pour le véhicule, radio portative, bougies, sacs plastiques, papier hygiénique, lampe torche (avec piles en état), couteaux, réserve d'essence, etc.

ÉVITER :

- Les animaux
- Les plantes
- Les souvenirs encombrants
- Tout ce qui n'est pas de nature à permettre une utilisation de survie ou d'un volume excessif
- Armes personnelles

KIT DE PREMIERS SECOURS

1. Une couverture de survie
2. Une paire de ciseaux
3. Une pince à épiler
4. Des épingles de sureté
5. Des gants en latex
6. Masques (lunettes éventuellement)
7. Collyre pour les yeux (Visina extra)
8. Sérum physiologique (suero fisiologico)
9. Traitement habituel quotidien et d´urgence (asthme, douleur de règles, diabète, allergies,…)
10. Steri-strip
11. Pansement oculaire
12. Alcool a 70°
13. Eau oxygénée (agua oxigenada)
14. Pansements de toutes les tailles (curitas)
15. Lingettes non parfumées
16. Sucre ou brique de jus de fruit non light
17. 1 bouteille d´eau scellée pour les médicaments
18. Savon sans parfum ni colorant, type savon de Marseille
19. Maille élastique (venda elastica, rigida y gasa)
20. Bandes Velpeau (Venda elastica)
21. Des carrés de tissus en coton de différente taille et un triangle, très propres (pansement compressif, écharpes),
22. Sparadrap (micropore)
23. Omifix (Fixomull Stretch)
24. Compresses / Coton
25. Paracétamol (Tempra) / Ibuprofène (Buprex) (présentation et doses pour toute la famille)
26. Biafine, Tulle gras (Vaseline, Jelonet)
27. Grande serviette ou grand drap propre (brulure étendue, accouchement,…)
28. Nécessaire de toilette (brosse à dent, dentifrice, savon, serviette, Papier toilette, hygiène féminine, couches enfants)
29. Un biberon neuf, lait en poudre
30. Livret des premiers gestes
31. Photocopie du Carnet de vaccination et ordonnances du traitement habituel
32. Liste des numéros de tel. (ambassade, chef d´ilot, médecin traitant, croix rouge, etc.)
33. Copie des documents officiels (passeport, etc.)
34. Lampe de poche et des piles, boite d´allumettes et bougies
35. Une radio avec piles de rechange
36. Tente, sac de couchage, couverture, vaisselle, casserole, gazinière de camping
37. Des pastilles désinfectantes pour l´eau
38. 3 jours de réserve alimentaire et d´eau (4l d´eau / jour / personne)
39. Scotch de déménagement pour les vitres et tours de portes
40. Un couteau suisse / canif multi-lames
41. Anti-moustiques et crème solaire, casquette

Vérifier la date de péremption des produits,
qu'ils soient légers et peu volumineux.
Rangez-les dans un endroit sec et frais, en un lieu accessible après le désastre.

LA SECURITE EN EQUATEUR

Etat de la sécurité dans les différentes régions de l'Equateur

Sécurité

I – De manière générale, il est recommandé en équateur de :

- Circuler avec peu d'argent et une copie de son passeport, et ne pas résister en cas d'agression ;
- Eviter absolument de circuler de nuit, en véhicule particulier comme dans les transports en commun : les autobus inter-provinciaux sont régulièrement rackettés par des bandes de malfaiteurs qui n'hésitent pas à faire usage de leurs armes sur les passagers ;
- Redoubler de prudence au volant, la signalisation étant pratiquement inexistante ;
- Surveiller ses bagages dans les transports en commun et les aéroports ;
- Etre prudent lors de rencontres dans les bars, les discothèques et les lieux publics, ne pas accepter de cigarette ou de boisson offerte par un inconnu (Voir la partie sur les attaques à la scopolamine).
- Eviter le camping sauvage.
- En cas d'attaque, il convient de ne jamais regarder les agresseurs dans les yeux et d'obtempérer à leurs ordres sans tenter de résister.

II - Délinquance / criminalité / agressions

• La région frontalière avec la Colombie
Les voyages sont déconseillés dans la région frontalière avec la Colombie, sauf pour raison professionnelle impérative.
Pour obtenir plus d'informations concernant la Colombie, notamment les provinces frontalières avec l'Equateur, il est suggéré de consulter la fiche " conseils aux voyageurs " disponible sur le site internet de l'Ambassade de France à Bogota ou sur le site du ministère des affaires étrangères.
Les autres régions de l'Equateur sont accessibles. Toutefois, le niveau de la délinquance impose partout une vigilance constante face aux risques de vol et d'agression.

• Guayaquil
L'ambassade de France déplore la multiplication des enlèvements express dans la ville de Guayaquil. Il est recommandé de ne pas choisir un taxi au hasard dans la rue surtout la nuit. Il convient donc de demander aux gérants de bars, de restaurants, d'hôtels, etc. , d'appeler des centrales de réservation de taxis et de faire enregistrer par l'établissement le numéro du taxi pris.

A Guayaquil, il est vivement conseillé de limiter ses déplacements au boulevard bordant le fleuve (Malecón), au quartier Santa Ana et aux rues commerçantes du centre-ville.

• Quito et sa région
A Quito, la vieille ville ou "Quito colonial" et les quartiers nord sont relativement sûrs, toutefois, les agressions nocturnes ne sont pas rares dans le quartier "La Mariscal". Il est donc recommandé aux touristes d'éviter ce quartier, particulièrement la nuit.

Il est également conseillé de redoubler d'attention dans les quartiers sud et de ne pas passer aux abords des parcs, notamment " la Carolina", une fois la nuit tombée (risques d'agressions, de vols et de viols).

L'ambassade de France note une augmentation du niveau de la violence à Quito, notamment du nombre d'agressions à main armée. Une compatriote a récemment été victime d'un homicide volontaire par arme à feu. Il est recommandé de faire preuve d'une grande prudence.

En cas d'agression à main armée il convient absolument de ne pas opposer de résistance ni de regarder les agresseurs dans les yeux.
Il est enfin recommandé de verrouiller les portes et les fenêtres lorsque vous circulez en voiture.

Des ressortissants français, circulant en taxis, ont été également victimes d'attaques à main armée en pleine journée à Quito. Les agresseurs, fortement armés et se déplaçant en voitures, obligent les chauffeurs de taxis à s'arrêter dans des rues peu fréquentées et dévalisent leurs victimes en les menaçant avec des armes à feu.

L'agression dite "Saca Pinta" consiste à agresser à la sortie d'une banque un touriste venant d'effectuer un retrait. Les malfaiteurs sont prévenus par un complice pouvant être un employé de la banque ou un client faisant la queue. En cas d'agression à main armée, il est absolument recommandé de ne pas tenter de résister.

Au Nord de Quito, les centres touristiques de la province d'Imbabura (notamment Otavalo, Cotacachi,...) sont également relativement sûrs. On constate une recrudescence des agressions à main armée aux abords des lacs de Mojanda et Cuicocha, dans la région d'Otavalo, en particulier sur les itinéraires peu fréquentés (routes forestières).

• Région de la côte
Des attaques à main armée dirigées contre des véhicules particuliers et des autobus touristiques, notamment dans la région côtière (province de Manabí), ont été enregistrées en 2009 et 2010. Il est conseillé de n'opposer aucune résistance aux agresseurs. De nombreux touristes français ont été agressés dans des bus de nuit circulant sur la "route du soleil" (ruta del sol) à partir de Guayaquil.
A Esmeraldas, la sécurité est toute relative (agressions assez fréquentes au bord de mer). Il va de même pour les visites en bateau de la forêt de palétuviers ("manglares"). Il est arrivé que des touristes soient dévalisés par des pirates. Il est fortement déconseillé de se rendre à San Lorenzo et sa région (Nord-Ouest de l'Equateur).

• Cuenca et le sud du pays
Les conditions de sécurité requièrent la prudence.

La ville de Vilcabamba, située dans le sud de l'Equateur (province de Loja), connaît une hausse importante de la criminalité (agressions à main armée) contre les résidents étrangers et les nationaux. Il est donc recommandé d'éviter cette destination.

• Iles Galapagos
Les conditions de sécurité sont bonnes.

Avant d'entreprendre une croisière ou une promenade en bateau dans les îles Galapagos, les touristes sont invités à obtenir de leur tour opérateur ou de leur agence de voyage une confirmation écrite certifiant que le navire utilisé répond bien aux normes de la Marine équatorienne en matière de sécurité.

La situation de la criminalité en Equateur impose certaines règles de prudence lors de la vie quotidienne :

Vous trouverez ci après les principales situations qui nécessitent une attention certaine

1 : **les cambriolages** : Ils sont en augmentation constante. Des mesures de protection doivent être prises (protection des issues, alarme). Beaucoup de faits se passent lorsque les gens sont à l'intérieur, notamment en fin de journée ou au moment ou vous rentrez chez vous. Vérifiez que personne ne se trouve aux alentours de votre domicile avant de rentrer, assurez vous que vous n'avez pas été suivi depuis votre lieu de travail, ou depuis un restaurant, un magasin… En cas de doute ne vous arrêtez pas devant chez vous et continuez votre route jusqu'à un lieu fréquenté. Entretenez les meilleurs contacts avec vos voisins afin de renforcer la vigilance. En cas d'agression n'opposez aucune résistance.

2 : **les attaques à la sortie des banques** (sacapintas) : Les voleurs, renseignés par des complices à l'extérieur ou à l'intérieur de la banque, vous agressent pour vous voler l'argent. Il est important de ne pas résister, ceux-ci n'hésitent pas à utiliser la violence, y compris en se servant d'armes à feu.

3 : **les vols d'automobile** : certains lieux sont propices à des agressions : parkings publics la nuit, rues mal éclairées ou peu fréquentées… Evitez ces endroits. De même des vols de véhicules par des individus qui vous forcent à vous arrêter (une voiture ou des motos bloquent votre voiture) ont été signalés. Faites le maximum pour ne pas pouvoir être immobilisé (au feu rouge notamment) et en cas d'agression ne résistez pas. La nuit évitez de circuler en dehors des agglomérations des "paradas" régulières étant signalées sur les routes, où des objets ou véhicules vous barrent la route et vous obligent à vous arrêter ce qui permet à des bandes de vous voler papiers, argent et véhicule.
Par ailleurs évitez de rouler vitres totalement ouvertes lorsque vous êtes en ville. N'achetez pas aux feux rouges ou alors prenez toutes les précautions, notamment de ne pas ouvrir votre vitre en totalité. Ne laissez aucun objet de valeur en vue. (Attention au sac posé sur le siège passager). Des guetteurs, notamment des jeunes enfants, repèrent l'intérieur des véhicules, et informent les plus âgés situés au feu rouge suivant, qui peuvent essayer de vous voler.

4 : **les "secuestros" ou kidnappings :** Ces enlèvements, souvent très brefs, visent à vous voler papiers, argent, et éventuellement à vous conduire à votre domicile pour voler ce qui peut se révéler intéressant. Souvent effectués par des bandes de 4 à 7/8 personnes déterminées, il ne faut pas résister. Si le code de votre carte bancaire est demandé, donnez le bon code, car un complice se rendra dans un distributeur pour retirer de l'argent. Si le code est faux les réactions des malfaiteurs qui vous maintiennent en otage peuvent être brutales. Des "secuestros" à domicile ont été recensés, les malfaiteurs, souvent nombreux, attendant leurs victimes au domicile après y être entré par effraction. Là aussi n'opposez aucune résistance.

5 : **les taxis** : En soirée et la nuit il est préférable de commander un taxi par téléphone via une centrale. Demander que le numéro de taxi vous soit communiqué. Certains malfaiteurs n'hésitent pas à suivre un taxi et à le bloquer pour dévaliser les clients. Demandez au taxi de rouler avec les portes condamnées. En cas d'attaque ne pas opposer de résistance.

6 : **<u>les attaques à la scopolamine</u> :** Plusieurs ambassades de l'Union européenne notent une augmentation des viols avec usage de la scopolamine communément appelée "drogue du violeur". C'est un parasympatholytique, similaire à l'atropine, mais également sédatif central. C'est une substance très volatile, qu'on vous fait inhaler en s'approchant de vous sous quelque prétexte que ce soit, en le mettant dans votre verre ou votre café dans un bar. Des cas récents font état de personnes qui vous tendent un morceau de papier, carte de visite, carton avec adresse, imprégné de scopolamine. Le simple fait de toucher ce papier ou carton suffit pour que la scopolamine agisse. Elle vous prive de toute défense consciente vis-à-vis de l'agresseur, qui peut abuser de vous à sa guise (vol, viol). Elle provoque en outre d'intenses hallucinations délirantes et de l'amnésie.

7 : **<u>les escroqueries à la carte bancaire</u>** : Votre carte bancaire intéresse les voleurs. Ne retirez de l'argent qu'aux guichets situés à l'intérieur des banques, mais montrez vous vigilant. Ne retirez jamais de grosse somme et cachez toujours le code de votre carte. N'acceptez aucune aide à un guichet. Dans les restaurants ou commerces assurez-vous que votre carte est toujours bien visible. Ne laissez pas la personne partir avec voter carte dans l'arrière boutique. Votre carte risquerait d'être "clonée" et des débits très importants seront alors opérés. Ne réalisez pas vos transactions bancaires ou paiements à partir d'ordinateurs de cyber-cafés. Dans la mesure du possible demandez à votre banque de limiter les possibilités de retrait au guichet.

6 : **<u>dans les transports en communs</u>** surveillez votre sac et vos poches, les voleurs sont très adroits… La nuit évitez ce mode de transport, surtout en dehors des villes.

RECOMMANDATIONS GENERALES

La nuit certains quartiers sont à éviter à partir d'une certaine heure le quartier de "la Mariscal" à Quito est à déconseiller en soirée et la nuit, il en va de même pour les quartiers sud. A Guayaquil il est important de rester dans les endroits fréquentés, et d'éviter les lieux non touristiques). Toujours à Guayaquil il est indispensable de réserver un taxi par l'intermédiaire d'une centrale recommandée par l'ambassade. Celle-ci vous enverra par SMS le numéro du taxi qui viendra vous récupérer. (il en existe une également à Quito). Ne pas attendre le taxi à l'extérieur, mais chez soi, ou dans le magasin, restaurant…
D'une manière générale il est recommandé de ne pas avoir sur soi beaucoup d'argent. Si vous devez transporter une forte somme disséminez là en différentes poches. Si possible n'ayez sur vous qu'une copie de vos papiers. De même ne vous promenez pas avec des objets de valeur (montres, bijoux, etc.) ou avec des sacoches d'ordinateur portable. Evitez les endroits isolés.

Ne tentez pas les voleurs.

N'acceptez pas de boisson ou de cigarette d'un inconnu, ne laissez jamais votre verre sans surveillance.

En cas d'agression n'opposez jamais de résistance et évitez de dévisager vos agresseurs.
Ayez toujours sur vous une petite fiche de renseignements mentionnant votre nom ainsi que les coordonnées téléphoniques de proches ou le numéro d'urgence de l'ambassade de France (ou du consulat).

ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES

Urgences	911
Eau potable	02 250 12 25
Réparations Eau potable	02 299 44 00/02 299 45 00/02 29985 00
Centre d'information municipal	1 800 456 789
Informations météorologiques	02 224 6407

Police touristique

La Police nationale équatorienne a ouvert à Quito 5 centres d'aide touristique pour recevoir les plaintes de touristes de passage en cas d'agression, de vol ou de pertes de documents. Ces 5 centres offrent également des informations touristiques.

Les centres d'aide touristiques sont situés :

1/ Servicio de Seguridad Turística (Oficina de Coordinación)

Adresse : Reina Victoria N 21-208 y Vicente Ramón Roca.
Téléphones : 02 252 22 93 / 02 254 39 83
Heures d'ouverture : 24h/24h tous les jours de la semaine

2/ Centro Histórico - Casa de los Alcaldes

Adresse : Calle Chile entre García Moreno y Venezuela- Plaza Grande.
Téléphones : 02 295 57 85
Heures d'ouverture : tous les jours de 10h00 à 18h00.

3/ Terminal Terrestre Quitumbe - Quito

Adresse : Dans le Terminal Terrestre "Quitumbe" – A coté du Banco del Pichincha.
Téléphone : 02 381 48 10
Heures d'ouverture : tous les jours de 6h00 à 21h00.

4/ Terminal Terrestre Carcelén - Quito

Adresse : Interior del Terminal Terrestre Carcelén – Quito
Téléphone : 02 381 48 40
Heures d'ouverture : tous les jours de 8h00 a 18h00.

5 / Aéroport Mariscal Sucre - Quito

Adresse : Unidad de Vigilancia Aeropuerto.
Téléphone : 02 395 42 00
Heures d'ouverture : 24h/24h tous les jours de la semaine.

AMBASSADE DE FRANCE	
Calle Gral Leonidas Plaza N19-09 y Patria	
Central téléphonique	(593) 2 294 3800
@ :	cancilleria.quito-amba@diplomatie.gouv.fr
Site Internet :	http://www.ambafrance-ec.org

SECTION CONSULAIRE	
Calle Gral Leonidas Plaza N19-09 y Patria Leonidas Plaza # 127 y 18 de Septiembre	
Central téléphonique:	(593) 2 294 3800
Numéro d'urgence (week-end) :	0991646118
@ :	consulat@embafrancia.com.ec
Site Internet :	http://www.ambafrance-ec.org

LYCEE LA CONDAMINE	
Calle Japon N-37-262 y Naciones Unidas	
Central téléphonique :	(593) 2 292 1090
Téléphone direct du Proviseur :	Ext. 105
Télécopie :	292 1147 (D.G) 246 0038 (Intendance)
@ :	administration@condamine.k12.ec
Site Internet :	http://www.condamine.edu.ec

AGENCE CONSULAIRE DE GUAYAQUIL - Bureau (10 h -13 h)	
Maison de France - José Mascote 909 y Hurtado Boîte Postale 09 904 533 GUAYAQUIL	
Téléphone :	04 232 84 42
Télécopie :	04 232 69 22
@ :	copradec@yahoo.fr ; consulatgye@yahoo.fr
Cel. du consul honoraire Thierry Souet	0986960775

AGENCE CONSULAIRE D'ESMERALDAS	
Téléphone:	06 2461217/2720513
Télécopie :	06 2460190
@ :	jbgamin@yahoo.fr
Cel. du consul honoraire Jean-Bernard Gamin	0999726240

AGENCE CONSULAIRE DE CUENCA	
Gran Colombia 661 Mezzanine	
Téléphone :	07 283 7693 / 283 4644
Direct Mme Moreno	07 283 4644
Télécopie :	07 383 2331
@ :	consulatcuenca@gmail.com
Cel. du consul honoraire Carmen Moreno	0999500508

AVOCATS AGREES PAR LE POSTE	
Maître Ivan TORRES	
Cordero E12-182 (111) y Valladolid,	Tel. / Fax : 02 255 00 26/02 255 97 88
Edif. Iturralde, Dpto. 7	Cel. : 09 99 7027 97
Maître Francisco ARELLANO	
Berlín 158 y Avenida 9 de octubre	Tel. / Fax : 02 290 98 55
Torre Windsor Piso 12 Of. 126	Cel. : 09 99 78 62 32

MEDECINS AGREES PAR LE POSTE	
A QUITO	
Dr. Martin DOMSKI	
República 754 y Eloy Alfaro	Tel. Cabinet : 02 255 32 06
Of. 102, Complejo Medico la Salud	Tel. Domicile : 02 287 11 87
	Cel. : 09 99 44 06 11
	@ : m_domski@uio.satnet.net
A GUAYAQUIL	
Dr Antonio MATAMOROS	
Clínica Kennedy	Tel. : 04 391 687
Av. San Jorge 615 - 2ème Etage	
Face au Policentro	

HOPITAL METROPOLITANO	
Avenida Mariana de Jesús	Tel. : 399 80 00

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES ET DE LA MOBILITE HUMAINE	
Standard :	299 32 00
Protocole :	299 32 00 ext. 11121

MEDECINS AGREES PAR LE POSTE	
Téléphone :	294 4900/01
Télécopieur aéroport :	243 2031
Informations aéroport :	244 0083

AGENCES DE VOYAGE	
AGENCE AIR FRANCE/KLM	Avenida 12 de octubre N26-97 y A. Lincoln Edif. Torre 1492 Of. 1103
Directrice :	Mme Marie-Noëlle LANDAZURI
Standard :	02 298 68 55
Télécopie	02 298 68 58
Réservations :	02 396 67 28
Air France cargo :	02 294 32 00
AGENCE IBERIA	Eloy Alfaro 939 y Amazonas –Edif. Finandes, piso 5 – Quito
Directeur :	M. Thomas Muñoz (tel. direct : 02 222 94 54)
Standard, réservations :	02 256 60 09
Télécopie :	02 256 61 99 (agence)
Iberia Cargo :	02 281 81 33 / 40
LAN	
Réservations :	02 299 2300, 290 6185 1800 842 526
Site Internet :	http://www.lan.com/
Metropolitan Touring	
Contact :	Lorena Yepez Quezada
Tel. :	02 227 03 56/03 51 ; 02 298 84 00 ext. 2420
Cel. :	09 99 73 92 05
Site Internet :	http://www.metropolitan-touring.com/
@ :	lyepez@mtagencia.com
PalmarVoyages	Alemania N31-77 y Mariana de Jesús PO Box 17-07-9176
Contact :	Gina Hurtado, Responsable des ventes
Standard, réservations :	02 255 64 51
Cel. :	09 94 80 22 68
Site Internet :	http://www.palmarvoyages.com
@ :	ventas1@palmarvoyages.com



MÉMENTO DE SÉCURITÉ

(Mis à jour : février 2014)

Je réside dans l'îlot n° :

Mon chef d'îlot est :	……………………………………	Tél :
Ses adjoints sont :	……………………………………	Tél :
	……………………………………	Tél :
	……………………………………	Tél :
	……………………………………	Tél :
	……………………………………	Tél :